

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
 Suisse (pour l'étranger, le port en sus):  
 un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—  
 expéd. franco par la poste 7.—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50  
 par la poste, franco 4.—  
 Pour 3 mois, 2.25  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

**PRIX DES ANNONCES:**  
 Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.  
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace.— Pour s'adresser au bureau, 50 cent.  
 Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c.  
 Les annonces se paient comptant ou par rembt.  
 Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour samedi, jusqu'au vendredi à midi.

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — SEPTEMBRE 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			À 1 heure	Moyenne du jour.		
18	12,3	9,0	14,4	719,55	6,9	N.-E.	Faible	Couvert	Brouil. à Chaumont le matin	2,750	18	7,5	5,2	8,2	664,7	9,9	N.-E.	Moyen	Couvert	Br. m. au s.
19	13,9	7,7	20,4	721,13	—	S.-E.	Calme	id.	Er. au sol le mat. Pluie le s.	2,743	19	10,3	5,0	14,0	666,4	0,0	N.-O.	Faible	Nuageux	Cl. le mat. averse 6 7 h. s.
20	16,2	11,1	22,1	720,76	—	id.	id.	id.	Rosée, clair vers midi, orag. le s.	2,742	20	11,2	6,5	14,0	666,4	19,0	E.	id.	id.	Pl. 8-10 h. s.

#### EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 19 septembre.

##### AVIS DIVERS.

1. Les examens des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, prévus par les art. 58 et 59 de la loi scolaire, auront lieu à Neuchâtel le mercredi 23 octobre prochain et jours suivants. Le terme fatal des inscriptions est fixé au samedi 19 octobre.

Les aspirants doivent envoyer au département de l'instruction publique leurs titres, actes d'origine, extraits de naissance et de baptême, certificats de bonnes mœurs, ainsi que des certificats d'études constatant qu'ils sont en état de subir les susdits examens.

La direction invite spécialement les instituteurs et les institutrices en possession du brevet de 5<sup>me</sup> degré, que l'article 63 de la loi concerne, à profiter des prochains examens pour se mettre en règle avec les prescriptions de cet article s'ils veulent conserver le droit d'exercer la vocation de l'enseignement primaire dans le canton.

##### FAILLITES.

2. Faillite du citoyen Rodolphe Amez-Droz, monteur de boîtes, de Villiers, y domicilié. Les créanciers et intéressés de Rodolphe Amez-Droz, sont requis:

1° De faire inscrire leurs titres et prétentions, avec les pièces à l'appui, au greffe du tribunal à Fontaines, dès le 19 septembre au samedi 19 octobre 1867, à 6 heures du soir.  
 2° De se présenter devant le tribunal du Val-de-Ruz, qui siègera dans la salle de ses audiences, à Fontaines, le samedi 26 octobre 1867, à 2 heures du soir, pour assister à la liquidation.

##### PUBLICATION MATRIMONIALE.

3. Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, Mad. Marie-Sophie Fornachon née Baillet, épouse du citoyen George-Ferdinand Fornachon, de Neuchâtel, écrivain, y domicilié, rend publique la demande en séparation de biens, qu'elle a intentée à son mari prénommé devant le tribunal civil de Neuchâtel.

### Publications municipales.

Les travaux de serrurerie au nouveau collège sont remis au concours jusqu'au vendredi 27 courant, jour où les soumissions seront lues en conseil à 2 heures précises, en présence des intéressés.

On pourra prendre connaissance des cahiers des charges à l'hôtel-de-ville, bureau des travaux publics, jusqu'à cette époque.

Direction des travaux publics.

### IMMEUBLES A VENDRE

5. On exposera en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 28 septembre courant, dès les 8 heures du soir, dans la salle d'auberge des demoiselles Aeschlimann, à Hauterive, une **vigne** située lieu dit à la **Fin**, territoire de Hauterive, contenant environ 2 1/2 ouvriers, limitée de bise par M. Braun, de joran par un chemin public, de vent et uberre par M. l'ancien l'Ecuyer. Cette vigne, qui a en outre de belles treilles, sera vendue récolte pendante. S'adresser pour les conditions de la vente au notaire J.-F. Thorens, à St-Blaise.

6. On offre à vendre les immeubles suivants, situés au bas du village de St-Blaise:

1° **L'hôtel de la Couronne**, comprenant maison d'habitation en trois corps de bâtiments reliés par une galerie, avec cave, pressoir, écurie, cour et jardin au midi limité par le lac. Cet hôtel, ayant débit de vin très-bien achalandé, est situé dans une position charmante; on y jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes.

2° Une propriété comprenant trois corps de bâtiments en un seul mas, entièrement remis à neuf, avec deux logements, grange, écurie, cave, distillerie, emplacement de pressoir, cour et dépendances, et un terrain au midi contenant 55 perches, cultivé en jardin et vigne. Cette propriété très-bien située près du lac, pourrait facilement être divisée en deux lots si des amateurs le désiraient. S'adr. au propriétaire J.-G. Dittes, ou à M. Thorens, notaire, à St-Blaise.

7. A vendre de gré à gré, ou à louer pour Noël, une maison située au centre du village de Bôle, renfermant 3 appartements, grange, écurie et dépendances, et un grand jardin. S'adr. pour les conditions et voir l'immeuble à Frédéric Sauser, à Bôle.

8. Le lundi 30 septembre 1867, dès 7 heures du soir, dans l'hôtel du Cerf, à Bôle, on vendra par voie de minute les vignes ci-après, situées rière le territoire de la commune de Bôle, savoir:

1° Une vigne appelée le **Longbon**, contenant 1 ouvrier, 5 pieds, 14 minutes, 4 oboles, limitée en vent par les frères Thiébaud, en bise par David-Henri Pettavel, en joran par le chemin des vignes, et en uberre par le chemin de fer.

2° Une dite appelée le **Tombet rapide**, contenant 4 ouvriers, 15 pieds, 14 minutes, 8 oboles, limitée en vent et joran par Mad. Matthey, en bise par Henri Pellet et Frédéric Pettavel, et en uberre par David-Henri Pettavel.

3° Une dite appelée le **Tombet Girard**, contenant 5 ouvriers, 12 pieds, 0 minute, 11 oboles, limitée en vent par Henri Pellet, en bise par Edouard Evard-Guinard, en joran par Mad. Matthey, et en uberre par Frédéric Pettavel.

4° Une dite appelée la **petite Verrière**, contenant 2 ouvriers, 4 pieds, 11 minutes, 6 oboles, limitée en vent par Henri Ravenel, en joran par la commune de Bôle et des autres côtés par Mad. Durig.

5° Une dite appelée la **grande Verrière**, contenant 3 ouvriers, 6 pieds, 0 minute, 4 oboles, limitée de tous côtés par M<sup>me</sup> Durig.

Pour visiter ces vignes, s'adresser au vigneron Louis Béguin, à Bôle.

9. A vendre de gré à gré et récolte pendante, une **vigne** située au haut des Nicolaudes, territoire de Corcelles, contenant environ 1 1/4 ouvrier, limitée à l'ouest par M. Debrot-Junod, au sud par dame veuve Béguin, et des deux autres côtés par des chemins publics. S'adr. pour visiter l'immeuble, à M. Jean-Samuel Seylaz, à Corcelles, et pour les conditions de vente, au notaire Bonnet, à Auvernier.

10. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 21 août 1867 par le tribunal civil du district de Boudry, il sera procédé par la voie des enchères publiques, à l'audience de

la justice de paix de Rochefort, dans la salle ordinaire de ses séances, à l'hôtel de commune du dit lieu, le jeudi 3 octobre 1867, dès les 11 heures du matin, à la vente de l'immeuble appartenant au citoyen Frédéric-Auguste Jaquet, horloger, actuellement domicilié à la Molière rière le Locle, et précédemment aux Grattes, et qui consiste en une pièce de terre située au Pré du Cloître, rière Rochefort, contenant en nature de champ six émines, et en nature de forêt de hêtre trois émines, soit 557 perches, 75 pieds environ, mesure fédérale; elle jointe de vent Isaac-Henri Maridor, de bise David-Henri Béguin, de joran, le chemin public et d'uberre la commune de Rochefort, sauf meilleures limites. Cette vente sera faite conformément aux dispositions de la loi et aux conditions qui seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, à huit jours d'intervalle.

Rochefort, le 5 septembre 1867.

Le greffier de la justice de paix,  
L.-Eug. BÉGUIN

### HOTEL A VENDRE A AUVERNIER.

L'hôtel de la Côte, au haut du village d'Auvernier, avec ses dépendances, est à vendre de gré à gré. S'adr. au notaire Baillot, à Boudry.

12. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix du cercle de St-Aubin du 9 septembre 1867, pour l'immeuble ci-après désigné, dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Boudry, en date du 7 août 1867, le juge a fixé une nouvelle enchère du dit immeuble au lundi 14 octobre prochain.

En conséquence, il sera procédé par le juge de paix du cercle de St-Aubin, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans la maison de paroisse à St-Aubin, le lundi 14 octobre prochain, à 10 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble dont il s'agit, appartenant au citoyen Louis Perret-Porret, savoir: une maison d'habitation située au village de St-Aubin, renfermant deux appartements, assurée à l'assurance mutuelle sous n° 17, plus toutes les aïssances qui en dépendent, le tout limité de vent par une maison appartenant à Jean-David Löwer, de bise par un jardin appartenant à Mademoiselle Sophie Marthe, de joran par un terrain d'aïssances commun aux maisons du quartier, et d'uberre par le dit Jean-David Löwer.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être inséré trois fois dans la Feuille d'avis.

St-Aubin, le 9 septembre 1867.

Le greffier de la justice de paix,  
ROGNON, notaire.

### Vente d'une maison.

A la requête de M. Louis-Emile L'Éplatenier, père, propriétaire de et à Neuveville, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques, franchises et volontaires de la maison d'habitation qu'il possède à Neuveville, lieu dit à Ste-Croix, comprenant deux beaux logements en parfait état, dont la position est des plus agréables, vue sur toute la contrée; galerie, terrasse, parterre, jardin potager avec es-

paliers et arbres fruitiers en pleine valeur, cabinet et ombrage. Plus, un pressoir en fer neuf de la contenance de 50 gerles, avec un encavage pour plus de 50 bosses en parfait état et avinés. L'entrée en jouissance sera fixée à la St-Martin prochaine. Ces enchères auront lieu lundi le 30 septembre courant, à l'hôtel-de-ville à Neuveville, dès les 2 heures de relevée, sous de favorables conditions pour les paiements.

Neuveville, le 12 septembre 1867.

A.-L. SUNIER, notaire.

14. Le notaire Auguste Jacot, à Boudry, est chargé de la vente des immeubles ci-après, savoir:

##### A BEVAIX:

1° Aux **Essorbiers**, un champ de 2 1/2 émines, joûtant de vent Constant Tinembart, et de bise l'hoirie d'Alexandre Paris.

2° **Sur Sagne**, un champ de deux émines, joûtant de vent une issue, et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

3° **A Boelet**, un champ de 5 émines, joûtant de joran Ch. Tinembart et d'uberre Jean Mellier.

4° **A Buchaux**, un champ de 2 émines.

5° **A Clossol**, un jardin d'une émine, joûtant de trois côtés M. de Chambrier et d'uberre M. Pochet.

6° Au **Cuard**, une vigne de 1 ouvrier avec une chintre de 1 1/2 émine, l'ensemble joûtant de vent Alphonse Matthey et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

7° **A la Joyeuse**, une vigne de 1 ouvrier, joûtant de vent la veuve de François Benoit et de bise la veuve d'Alexandre Tinembart.

##### A BOUDRY:

1° Aux **Gouguliettes**, une vigne en rouge, de 3 ouvriers; elle jointe de vent un sentier, de bise Fritz Thiébaud.

2° Aux **Conrades** un mas de terrain, dont environ 1 1/2 ouvriers en vigne et 5 1/2 émines en nature de champ ou plantage, joûtant de vent l'hoirie Porret et de bise le chemin des Conrades.

Les vignes ci-dessus seront vendues récolte pendante.

On traitera de gré à gré si les offres sont jugées raisonnables, et il sera accordé d'atrayantes facilités pour les paiements.

S'adr. d'ici au 23 courant, au notaire sous-signé, à Boudry.

A. JACOT, notaire.

### VENTE PAR ENCHÈRES d'une propriété située près le chantier Roulet à Neuchâtel.

Attendu que plusieurs amateurs se sont présentés, M. George Verdan exposera en vente, par enchères publiques, le jeudi 3 octobre 1867, à 5 heures après midi, en l'étude de Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel, une propriété située vis-à-vis, soit au nord du chantier Roulet, au faubourg de la Maladière, à Neuchâtel, consistant en maison d'habitation, composée de 10 chambres, cuisine et dépendances, et d'environ 5 ouvriers de terrain en nature de jardin, vigne et verger. On fait remarquer que le local où M. Verdan avait son atelier d'horlogerie, peut être conservé avantageusement comme tel ou être converti en chambre d'habitation. S'adr. pour renseignements, à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

16. Le 2 octobre prochain, dès les 6 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier, le citoyen Léon Junod, maître boucher, exposera en vente publique la maison qu'il possède au dit Colombier, à la rue dite du Creux-du-Sable, laquelle est composée d'un rez-de-chaussée renfermant abattoir et étal adjacents, et un logement avec chambre à l'étage et galetas; un jardin contigu, et toutes dépendances quelconques. L'ensemble jointe de trois côtés les dames Claudon et de vent la rue du Creux-du-Sable. Pour visiter l'immeuble, s'adresser au propriétaire.

### VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

17. On vendra par voie d'enchères publiques, lundi 23 septembre 1867, dès les 9 h. du matin, au rez-de-chaussée de la maison Bracher, rue du Seyon, n° 5, divers objets, tels que tables, bois de lit en noyer et en sapin, de la literie, canapé, guéridon, bancs, chaises, lampes, etc. On vendra aussi un grand choix d'ouvrages scientifiques et littéraires.

### Vente de vendange.

L'administration communale du Landeron vendra par enchères publiques la récolte d'environ trente ouvriers de vigne. La vente aura lieu samedi 28 septembre courant, à l'hôtel-de-ville, dès 10<sup>1/2</sup> heures du matin.

Landeron, le 17 septembre 1867.

Au nom du conseil administratif,  
Le Secrétaire,  
A. GICOT.

### Vente de mobilier,

A HAUTERIVE.

Le lundi 25 septembre courant, l'on exposera en montes publiques, sous de favorables conditions, au haut du village de Hauterive, maison des hoirs de François Robert, une partie du mobilier consistant en meubles meublants, tels que bureau, chaises, (dont 6 toutes neuves et soignées), canapés, tables, tableaux, baromètre, bois de lit et armoires, du litige, de la literie, de la batterie de cuisine, un potager en fer avec accessoires, une arche farinière, une charrette, de l'étain, un fusil à deux coups et quantité d'objets trop long à détailler. L'on vendra également 9 ruches d'abeilles. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

### A VENDRE.

20. On offre à vendre deux perroquets S'adr. rue de la Treille, n° 3, 2<sup>me</sup> étage.

21. A vendre, un potager avec ses ustensiles, pouvant cuire pour 8 à 10 personnes. S'adr. rue de l'Ecluse, 53, au 1<sup>er</sup> étage.

22. A vendre, deux ou trois tonneaux ayant contenu du Bordeaux, faubourg du Crêt, 14.

### A VENDRE

Vis de pressoirs en fer garantis.

Fouleuses de raisin.

Machines à boucher les bouteilles.

S'adresser à l'Usine à gaz.

### Avis aux chasseurs.

A vendre, un chien blaireau, véritable race, excellent pour la chasse. S'adr. au magasin de chiffons, vis-à-vis de la brasserie Muller, à l'Evole.

### Magasin KLEIN, rue des Halles sous le café Robert

Un grand choix de robes, depuis fr. 1 à 4 l'aun.  
Milaines, grande largeur, depuis fr. 1.40 »  
Reps pour jupons, » » 1.40 »  
Jupes à dispositions, » » 5.00 »  
Drap de Berne et autres, » » 5.50 »  
Bonne toile de coton, » » 5.55 »  
Toile fil pour chemises, » » 1.20 »  
Limoge grande largeur, de fr. 1 à fr. 1.40 »  
Mouchoirs de poche blancs et couleur, à fr. 4.50 »  
la douzaine.

Flanelle de santé et peluche pure laine, depuis fr. 5 l'aun.

Chemises de flanelle, pure laine, fr. 7.50.

Tapis de table pure laine fr. 8.

Vareuses, de fr. 3.50 et au-dessus.

Corsets, depuis fr. 5.50.

### Plus de maux de dents.

Poudre dentifrice infailible, s'employant comme les autres, en boîtes de fr. 1 à fr. 2.50. Envoi contre remboursement. S'adr. à M. William Braun, faubourg du lac 5, à Neuchâtel.

### Buchhandlung von J. Sandoz

in Neuenburg, Spitalgasse, n° 12.

**Das Buch der Reisen und Entdeckungen.** Neue Heft-Ausgabe à 70 c. per Heft. Enthält unter andern folgende Reisebeschreibungen: Kane, der Nordpolfahrer. — Livingstone, der Missionär — Die ostasiatische Inselwelt.

**Die illustrierte Welt,** Jahrgang 1868, 1<sup>tes</sup> Heft. 65 c. Jährlich 13 Hefte nebst 1 schönen Stahlstichprämie. Abonnementspreis fr. 8.50 für den Jahrgang, franco Neuchâtel.

**Zu Hause.** Jahrgang 1868, 1<sup>tes</sup> Heft. 45 c. Jährlich 15 Hefte nebst 1 schönen Stahlstichprämie. Abonnementspreis fr. 5.60 für den Jahrgang, franco Neuchâtel.

**Gesellschafts- und Verfassungskunde** für Schweizer, von J.-L. Bühler, Lehrer, fr. 1.50.

**Geschichte der Kriegsbegebenheiten** in Helvetien und Rhätien, von Oberst Johann Wieland, zweite Auflage 1<sup>tes</sup> Heft, fr. 1.50.

**Die Heilquellen und Kurorte der Schweiz.** Zweite umgearbeitete und sehr vermehrte Ausgabe, (in 3 Lieferungen). 1<sup>te</sup> Lief, fr. 2.50.

**Die Gotteshäuser der Schweiz.** Historisch-antiquarische Forschungen von A. Nücheler, Zweites Heft, fr. 5.

**Erklärung der vier Evangelien,** von W. Stern, Professor. Erstes Heft, 85 c.

**Schiller's sämtliche Werke,** 12 Bände, fr. 7.50.

Auswahl in 6 Bänden, fr. 5.75.

**Gäthe's Werke.** Auswahl in 50 Lieferungen à 25 c.

**Gellert's sämtliche Schriften,** 10 Bände, fr. 4.

**Steffens Volkalender** für 1868, fr. 1.70.

**Perlen aus dem Sande.** Erzählungen, von Otilie Wildermuth, fr. 5.75.

Dasselbe, elegant gebunden, fr. 4.75.

### EMPRUNT A PRIMES

DE LA VILLE DE MILAN.

TIRAGE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1867.

**Lots principaux:** francs 100,000.  
80,000. 70,000. 60,000. 50,000. 40,000.  
30,000. 20,000. 10,000. 5,000. 1,000.  
500. 200. etc., etc.

Le taux minimum de remboursement varie de fr. 46 à fr. 60. Chaque obligation est valable jusqu'à ce qu'elle sorte.

On peut se procurer des obligations originales, valables pour tous les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent, à fr. 35, chez ALBERT BOVET, banquier, Terreaux n° 2.

Lettres et argent franco.

On offre à vendre un banc d'abeilles avec 14 ruches. On céderait le tout à un prix raisonnable. S'adr. à la brasserie Vuille. M. Fritz Nicolet, desservant de la brasserie, prendrait encore des pensionnaires

### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET JARDINIERS

Le soussigné avise Messieurs les propriétaires, jardiniers et le public en général, qu'on trouve dans ses pépinières un grand choix de beaux arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, rosiers et arbres résineux, le tout provenant de ses propres cultures, qui ont l'avantage de se trouver sous les mêmes influences de sol et de climat que les lieux pour lesquels ils sont destinés.

Mon premier catalogue et prix-courant, avec description de qualités et époque de maturité des fruits, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

J'invite tous les amateurs d'arboriculture à venir visiter mes pépinières, avantageusement situées à proximité des gares de Corcelles et Auvernier, pour juger de mon mode de culture et de la manière en laquelle je forme mes sujets.

Corcelles, le 20 septembre 1867.

J. BAUR, pépiniériste.

### MACHINES A COUDRE

THE SINGER MANUFACTURING COMPANY  
NEW-YORK ET LONDRES.

L'éminent accueil avec lequel les machines à coudre de Singer ont été partout reçues, établit trop suffisamment leur mérite intrinsèque, pour qu'il soit utile ici de s'arrêter à une introduction formelle et à une longue énumération des différents avantages qui leur ont valu cette préférence du public. Les principes mécaniques sur lesquels elles s'appuient n'ont jamais été surpassés, tandis que le génie d'invention le plus remarquable s'est occupé pendant nombre d'années du développement et de la perfection des détails. Le succès de ces machines a été complet, et en se donnant la peine de les examiner, ainsi que leur emploi indéfini pour toute espèce d'ouvrages, le plus incrédule sera convaincu. Le soussigné, agent autorisé, tient toujours en magasin des machines pour familles, pour tailleurs et pour cordonniers, dont aucune ne sera vendue avant d'avoir servi une quinzaine de jours, avec tous leurs divers accessoires, ce qui permettra aux acheteurs de les voir fonctionner pour des ouvrages les plus variés.

Apprentissage très-facile et gratis.

Garantie pour une année.

L'agent autorisé,

J. KUCHLÉ-BOUVIER, tapissier.

A vendre, à bas prix faute d'emploi, une roue hydraulique, avec arbre en bois, encore en très-bon état. La roue mesure 3 mètres, 10 centimètres de diamètre, et 1 » 72 » de largeur, et l'arbre 4 » 74 » de longueur et 65 » de diamètre.

S'adr. à la fabrique de papier de Serrières

### Au magasin JACQUES ULLMANN

rue du Seyon n° 6 et Grand-rue 9 à côté de M. Berger, pâtissier,

On continue de liquider les habillements confectionnés, savoir: par-dessus, paletots, jaquettes, pantalons et gilets. Chemises en flanelle, chemises en toile blanchie et écrue. Tous ces articles seront vendus à très-bon marché.

Au même magasin, un grand choix étoffes pour robes de saison, unies et fantaisie, popeline noire et en couleur, mérinos français, alpaga et orléans noir, châles noirs et châles tapis.

Indiennes pour meubles, bon teint.

Toile de coton, toile de fil, nappage, serviettes et essuie-mains. Cotonne pour lit, très-forte.

Drap noir, drap gris, drap de Berne, tricots nouveauté pour habillements de messieurs.

Cinq pièces de bon milaine de paysan, etc.

### L'économie du ménage.

On peut se procurer chez les soussignés des savonneuses de ménage économiques, avec ou sans réchaud, de toutes grandeurs et dimensions, d'après les derniers systèmes, depuis les prix de fr. 20 à fr. 200. Il y en a toujours de disponibles pour les personnes qui voudraient en faire l'essai; elles leur seront prêtées gratuitement.

Ch. MEYSTER, Ferd. GACON,

ferblantier-tôlier. serrurier.

Au magasin d'Aug. Convert, près de l'hôtel de ville, une partie d'étoffes d'été et d'automne, au rabais, depuis fr. 12 la robe et au-dessus.

Pour cause de départ, à vendre un tableau de la Sainte-Vierge peint à l'huile, de même que d'autres plus petits. S'adr. à M. Monnard, n° 3 bis, aux Pares.

**BOULANGERIE N° 2,** rue du Temple-neuf,  
pain bis à 18 centimes.

### Avis aux armuriers.

A vendre, chez le soussigné, une centaine de bois ou crosses de fusils et de carabines, beau bois sec et à prix réduit.

Jacob Hess, ébéniste à Serrières.

### Formulaires de locations

en vente chez M. Charles Lichtenbahn, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Chez M. Gustave STRAUB, rue du Seyon, n° 2, les amateurs trouveront des canabans extra-fins à 15 cent. la pièce et à fr. 12 la caisse de cent.

Grand choix de pipes Gambier droites et fantaisie.

### Vin de choix de Neuchâtel.

Dans les derniers jours de septembre, M. de Perregaux-Montmolin mettra en perce dans sa cave de la rue du Pommier, n° 2, un laigre de vin blanc de choix 1866, au prix de 35 cent. le pot, par cent pots, payables après livraison. — S'inscrire auprès de M. Paul Favarger, Terreaux, n° 4.

A vendre, au château de Colombier, deux excellentes charrues Dombasle, provenant du dernier concours agricole. S'adresser, pour les voir, à M. Barrelet-Leuba.

**CIGARES.** Une famille de la Havane, en séjour à Neuchâtel, aurait à remettre quelques mille cigares extra-fins. S'adr. à J. Garcia, n° 1, rue St-Honoré.

**A VENDRE** une table à coulisses, neuve, bien confectionnée, avec quatre rallonges, genre Louis XV, à colonne. S'adr. à J. Hess, ébéniste à Serrières. — Le même se recommande à l'honorable public pour la confection des meubles et pour tous les ouvrages concernant son état.

### Chaloupe à vendre.

Une chaloupe en bois de chêne, encore en très-bon état, avec quatre rames, ancre, voiles neuves et tout l'attirail, qui conviendrait à un amateur, est à vendre à prix avantageux. S'adr. à M. Jean-R. Marolf, au bord du lac, à Cerlier.

46. On offre à vendre un petit char d'enfant, récemment remis à neuf. S'adr. à M. Guillaume Rubeli, chez M. Henri Sacc, à Colombier.

### AVIS IMPORTANT

Les personnes qui désirent de beaux arbres fruitiers de toute espèce, arbustes et arbres d'ornements, plantes vertes, etc., sont priées d'envoyer leurs commandes jusqu'au 6 octobre à Ch. Failloubaz jardinier-fleuriste, au Vieux-Châtel n° 19, lequel se rendra dans un grand établissement de France pour les choisir lui-même, afin de contenter ses pratiques et toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Chez le même, un beau choix de plantes de serre, ainsi que des bouquets de tout prix. Les personnes qui ont des caisses à hiverner sont priées de bien vouloir en prévenir le soussigné qui peut en loger une certaine quantité, tant caisses que vases, dans la grande serre du palais Rougemont.

Charles FAILLOUBAZ.

### ULLMANN - WURMSER,

rue de l'Hôpital, 10,

Préviend le public et particulièrement ses clients, qu'il est chargé de la vente de 200 livres de duvet fin, à fr. 5.50, valant fr. 6. Reçu un assortiment de toile de rite pour chemises, à fr. 1.35 l'aune, et grande largeur à fr. 1.50 valant fr. 2. Il recommande en outre son assortiment de robes et draperie, chemises de flanelle, cravates, etc.

### Billard à vendre.

Un bon billard ayant très-peu servi et très-bien conservé est à vendre avec tous ses accessoires. S'adr. à la pension Emile Borel-Veuve, rue du Seyon, n° 14, à Neuchâtel.

### Vente de tonneaux à vin.

A vendre, à bon marché, six tonneaux magnifiques, provenant des fameuses caves de Wettingue, contenant de 7700 à 21700 pots. S'adresser, pour l'inspection, à M. Stamm, tonnelier à Schaffhouse; pour les prix, au bureau du Consumverein, à Zurich.

### ON DEMANDE A ACHETER.

51. On demande à échanger ou à acheter, de rencontre, un grand potager pour un ménage de 18 à 20 personnes. S'adr. rue de l'Oratoire n° 3, au 2<sup>me</sup> étage.

52. On demande à acheter un piano en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

### A LOUER.

53. A louer, un petit appartement de deux chambres et cuisine, avec dépendances, chez M. Monnard, aux Pares 5 bis.

54. A louer, une chambre meublée, pour de suite ou la fin du mois. S'adr. à V. Humbert, rue de l'Industrie n° 7, 3<sup>e</sup> étage.

55. A louer une jolie chambre meublée se chauffant. S'adr. rue du Temple-neuf, 6, au 5<sup>me</sup> étage.

56. Une chambre meublée et indépendante, pour un ou deux messieurs, est à remettre de suite. S'adr. rue des Moulins, n° 10, au magasin.

57. Pour Noël ou plus tôt si on le désire, un logement de 5 pièces et un de 2 pièces et dépendances. Ils sont très-propres, tapissés et vernis. S'adr. à Eugène Calame, Parcs, n° 25.

58. A louer, une grande chambre meublée, pour une ou deux personnes. S'adr. rue de l'Ecluse, 21, au second.

59. M. Bernard Ritter offre à louer pour le mois d'octobre, sa cave et son pressoir à Beau-rivage. S'adr. pour les conditions, au Vieux-Châtel, n° 2.

60. A louer pour Noël un plain-pied qui serait convenable pour atelier ou magasin, et un local de boulangerie, le tout situé à l'Ecluse. S'adr. au bureau de cette feuille.

61. A louer, pour cause de départ, un logement au n° 24 de la rue du Seyon, composé de quatre chambres, cuisine et dépendances, ainsi qu'une pièce au midi pouvant servir d'atelier pour un état non bruyant. Le logement est vacant et peut être occupé de suite ou dès Noël, selon le cas. S'adr. à Fr.-Aug. Vuille ou à Mlle Adèle Burgat, à l'Ecluse.

62. A louer, à Peseux, de suite ou pour St-Martin, un appartement au premier, situé au soleil levant, composé de trois chambres, cuisine, cave, bûcher, jardin et dépendances nécessaires. S'adr. à Samuel Roulet, ébéniste, à Peseux.

63. On offre à louer une ou deux chambres meublées; jouissance d'un jardin. S'adr. Boine, 2.

64. A louer, pour Noël, le second étage de la maison Matthieu, à la Croix-du-Marché composé de cinq chambres, cuisine et dépendances.

65. A louer, pour Noël, à des personnes soigneuses et tranquilles, un appartement au second étage de la maison n° 18, rue de l'Hôpital. Plus deux caves. S'adr. à Mad. Guinchard, au 5<sup>e</sup> étage.

### Auberge à remettre.

Le citoyen Aimé Renaud, en sa qualité de curateur de la veuve de Claude-François Béguin, remettra en amodiation, pour y entrer au 11 novembre prochain, l'auberge que sa pupille possède aux Grattes. Cette auberge, située sur la route de Neuchâtel et du Vignoble au Locle, est bien achalandée et a une clientèle assurée; en outre, le dépôt des postes avec un relai, ont jusqu'ici procuré des avantages considérables à l'établissement.

En cas que cela convienne aux amateurs, on remettra avec l'auberge 7 à 8 poses en nature de champs et vergers. S'adresser pour visiter ces immeubles, à la propriétaire tenancière de l'auberge, et pour les conditions, au curateur prénommé.

67. A louer, une chambre meublée, faubourg du Lac, n° 17.

68. Grande chambre garnie à deux fenêtres, à louer de suite. S'adr. aux dames Lanson, rue de l'Hôpital.

69. A louer, pour Noël, un logement composé de 5 chambres, cuisine et dépendance. S'adr. rue des Terraux, n° 7, 1<sup>er</sup> étage.

**UN BEAU MAGASIN** situé vis-à-vis de MM. Blum frères, Grand'rue, est à louer pour l'époque de Noël. S'adr. à Mad. Bourquin-Descœudres, rue du Seyon, 2.

71. A louer, de suite, pour messieurs, deux belles chambres meublées et qui se chauffent. S'adr. rue du Seyon n° 2.

### ON DEMANDE A LOUER.

72. On demande à louer, pour Noël, un appartement composé d'une grande pièce et de deux petites. S'adr. chez M. Rossier, rue de l'Oratoire n° 5.

73. On demande à louer une chambre non meublée, plus une cave. S'adr. à Schupbach, entrepreneur, au Tertre n° 10.

74. On demande à louer, d'ici à fin de septembre, un logement de trois chambres et les dépendances, situé dans la ville. S'adr. à M. Ed. Maret, maison Rieber, route de la gare, qui indiquera.

On désire louer en ville pour Noël prochain ou avant, un appartement composé de 5 à 6 chambres, situé au soleil levant. S'adr. au bureau de cette feuille.

76. On demande à louer, de suite, en ville, pour des dames tranquilles et soigneuses, un appartement meublé de 5 ou 4 pièces, de préférence au midi. S'adr. à M. Clerc, notaire.

### OFFRES DE SERVICES.

77. Une jeune fille tout à fait recommandable ayant fait un apprentissage de tailleur, cherche une place de bonne ou de femme de chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adr. à M<sup>me</sup> Berthoud-Clerc, Grand'rue n° 6.

78. Une personne d'une vingtaine d'années, bien recommandable, parlant les deux langues, très-habile dans tous les ouvrages du sexe, désire se placer comme femme de chambre ou dans un magasin; le bureau d'avis indiquera où l'on peut prendre des informations.

79. Une Wurtembergeoise, 24 ans, cherche pour le 1<sup>er</sup> novembre une place de cuisinière. Elle parle un peu français, et entend tous les travaux du ménage. Bonnes références. Adresse à prendre au bureau de cette feuille.

80. Un domestique âgé de 20 ans demande une place; il sait soigner et conduire les chevaux, possède de bons certificats et parle les deux langues. Il accepterait une place quelconque. S'adr. à l'hôtel du Vaisseau.

81. Une domestique, 21 ans, demande un service pour le plus vite possible; elle est forte et robuste, parle les deux langues et sait faire un bon ordinaire. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 24, au second, sur le derrière.

82. Une fille de bonne conduite, connaissant très-bien le service de cuisine et habituée aux ouvrages du sexe, cherche à se placer dans une famille respectable. Elle sait passablement le français. S'adr. à P. Zurcher, à Colombier.

83. Une fille âgée de 20 ans, parlant l'allemand et le français, sachant coudre et repasser, désire trouver de suite une place de femme de chambre ou pour ouvrière repasseuse. S'adr. chez Mad. Barbezat, rue du Château, n° 5.

84. Une fille allemande, qui sait bien coudre, tricoter et faire le ménage, demande une place de femme de chambre. Elle a des certificats. S'adr. chez Mad. Galandre, rue du Bassin, 8.

85. Une domestique, recommandable, âgée de 22 ans, porteuse de très-bons certificats, aimerait se replacer pour tout de suite comme femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage bien tenu. S'adr. au bureau d'avis.

86. Une domestique allemande, bonne cuisinière, cherche une place dès-maintenant, elle pourrait aussi tout faire dans un ménage. Adresse à prendre au bureau d'avis.

87. Une Argovienne, âgée de 24 ans, pourvue de bons certificats, qui jusqu'à présent a été cuisinière dans de très-bonnes maisons, aimerait se replacer, ou aussi comme femme de chambre. Elle comprend passablement le français et serait disponible de suite. S'adr. à Mlle G.-Anna Dehler, tailleur, à Travers.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

88. Une jeune fille sachant bien coudre, trouverait de l'occupation dans un magasin de la ville. S'adr. au bureau d'avis qui indiquera.

89. On demande une femme de ménage active et propre. S'adr. depuis 5 heures de l'après-midi au 1<sup>er</sup> étage, faubourg de l'Hôpital, n° 40.

90. On demande, pour Noël prochain, un valet de chambre actif et intelligent. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au faubourg n° 60, ou à Mad. Elise Gisler, route de la Gare, à Neuchâtel.

91. On demande, pour tout de suite ou le 1<sup>er</sup> octobre, une domestique de 25 à 30 ans, bien recommandée, sachant faire la cuisine et les autres ouvrages d'un grand ménage. S'adr. à M. Charles Cortailod, à Auvier.

92. On demande pour l'Allemagne une bonne de toute moralité pour soigner deux enfants. On n'exige pas d'instruction, mais il faut savoir coudre et repasser. S'adr., pour toute information, à Mad. Haldenwang, au Rocher n° 7, près Neuchâtel.

93. On demande, pour la Finlande, une bonne d'un caractère agréable; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. rue de l'Hôpital, 1.

94. On demande, pour le 1<sup>er</sup> octobre, une fille de bonnes mœurs, forte et active, pour faire un ménage ordinaire. S'adr. au bureau d'avis.

95. On demande une domestique d'âge mûr, pour un monsieur seul, à la Chaux-de-Fonds. S'adr. à Mad. Marie de Chambrier, à Bevaix.

96. On demande plusieurs bonnes cuisinières ou pour faire de bons ordinaires, avec bonnes recommandations. S'adr. au bureau de placement de domestiques, rue du Bassin, n° 8.

97. Une famille suisse, habitant Bucharest, demande une cuisinière âgée de 28 à 36 ans, sachant parfaitement bien la cuisine et la pâtisserie. Pour la première année fr. 400 et le voyage payé. S'adr. à Mad. Basset, rue des Epancheurs.

### OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

98. Trouvé dernièrement un essuie-mains qu'on peut réclamer au faubourg des Rochettes n° 1.

99. On a oublié au Cercle du Musée, deux parapluies et une canne; les réclamer contre les frais d'insertion.

100. Perdu en ville mercredi 18 courant, une montre de dame, en argent. La rapporter contre récompense Grand'rue n° 1, 1<sup>er</sup> étage.

### AVIS DIVERS.

Les soussignés déclarent que dans l'avis au public inséré dans le n° 75 de la Feuille d'avis, M. Messerli-Béguin cherche à dénaturer d'une façon étrange les actes de malhonnêteté et de grossièreté dont il s'est rendu coupable à l'hôtel des Alpes.

Il dit qu'il a réclamé poliment ce qui lui était dû; la politesse de M. Messerli était de nature à rendre nécessaire l'intervention de la police à trois reprises.

Il est venu une fois faire un tel scandale à l'entrée de l'hôtel, qu'au moins cent personnes se sont attroupées là.

Aussi tous ces faits font-ils le sujet d'une enquête judiciaire, et M. Messerli aura à répondre à une accusation pour diffamation et injures.

Neuchâtel, le 16 septembre 1867.

DEVENET et BACHELIN.

### WILLIAM BRAUN, DE LONDRES,

ARTISTE PÉDICURE.

Après avoir prouvé par les nombreux certificats qui m'ont été délivrés par les personnes les plus honorables, que je guéris sans aucune douleur les cors, durillons, ongles croissant dans les chairs, etc., le Conseil d'état a bien voulu me délivrer l'autorisation de pratiquer dans tout le canton de Neuchâtel. Je porte cette mesure à la connaissance du public, espérant qu'il voudra bien profiter du peu de temps que j'ai encore à passer en cette ville. Consultations gratuites. Consultations de 9 à 12 heures. Adresse: faubourg du Lac, 3, au 1<sup>er</sup>.

### TEINTURES. DÉGRAISSAGES.

IMPRESSIONS.

PAUL L'EPLATTENIER,

ECLUSE, 21.

### Cercle du Musée.

MM. les membres du Cercle du Musée sont informés que lundi 25 septembre courant, dès 8 heures du soir, il y aura, au Cercle, un concert vocal et instrumental donné par les sœurs Deininger, de Munich.

### AVIS

aux membres du corps de sauvetage de Neuchâtel.

Tous les membres non gradés sont instamment invités à se réunir le 27 septembre à 8 et demi heures du soir, à la grande brasserie Vuille. — Communications diverses.

DES MEMBRES DU CORPS.

106. On demande un bon vigneron pour cultiver 50 à 40 ouvriers de vigne. S'adr. au bureau d'avis.

**DANSE CHAMPÊTRE** Dimanche 22 courant, on dansera à Gletrin, restaurant de Serroue sur

Corcelles, comme d'habitude sur un pont en plein verger. Il y aura beignets, briseflets, etc. Les amateurs sont cordialement invités.

**RÉUNION DE MISSIONS** tenue dimanche soir, 22 courant, à 7 et demi heures à la chapelle des Terreaux, par M. le ministre Andrault, missionnaire au Sénégal.

108. Il y aura dimanche prochain 22 courant au restaurant de l'Ecluse, **vaquille** au jeu des neuf quilles, valeur exposée fr. 65. Les amateurs y sont invités.

### HOTEL DE LA COURONNE

A NEUVEVILLE.

Ouverture des plaisirs d'automne, dimanche 22 septembre.

Pendant la saison des vendanges, il y aura danse chaque dimanche à l'hôtel de la Couronne, dans une grande salle neuve, avec une excellente musique.

Table d'hôte complète à fr. 2.50 et fr. 1.50, deux fois par jour, à midi et demi et 4 heures.

Départs réguliers de bateaux pour l'île de St-Pierre et retour, à prix modérés.

109. Une jeune fille, d'une bonne famille de la Suisse allemande, demande une place chez une tailleur, où elle puisse apprendre le français et coudre; elle s'aiderait dans le ménage pour payer moins. S'adr. rue des Moulins n° 14, au second.

111. La personne à qui j'ai prêté mon violon il y a longtemps, est priée de me le rapporter ou de s'approcher pour recevoir encore l'archet. P. ZURCHER, à Colombier.

Le chapitre IV Police, inséré dans le « Rapport du Conseil municipal au Conseil général sur sa gestion et sa comptabilité pendant l'année 1866 » contient des accusations trop graves contre moi, pour qu'elles puissent être réfutées comme elles le méritent, dans un simple article de journal.

Je me propose de publier sous peu un mémoire détaillé qui édifiera bien du monde et étonnera nombre de personnes.

Je me réserve cependant d'attendre la réponse au mémoire que j'ai eu l'honneur d'adresser au Conseil général dans sa dernière session (soit le 23 août dernier).

S. JOMINI,

ancien chef de la garde municipale.

### Leçons d'anglais.

Mlle Dixon informe l'honorable public qu'elle est de retour à Neuchâtel, et prête à recommencer ses leçons d'anglais. Son domicile actuel est au faubourg des Rochettes n° 4, chez Mad. Eugène Knöry, à laquelle on peut s'adresser pour renseignements.

### A LA BRASSERIE VUILLE

Samedi et dimanche **grand concert** donné par les sœurs Deininger. Entrée libre.

### FILATURE de LAINE

A GRANDCHAMP PRÈS BOUDRY.

Jean GIGAX se recommande à l'honorable public pour le filage des laines, le tissage de draps, milaines, toile et rayé, et pour le foulage et le dégraissage, promettant toujours une entière fidélité et un ouvrage consciencieux. Il tiendra aussi un banc, tous les jeudis, sur le marché à Neuchâtel, où on le trouvera assorti en laines filées, milaines, draps et rayés pour robes de sa fabrication.

116. Dans un atelier d'horlogerie, aux environs de Neuchâtel, une ou deux filles robustes et sédentaires trouveraient de l'occupation. S'adr. au bureau d'avis.

### Omnium vaudois.

MM. Pury et C<sup>e</sup>, ont l'honneur de prévenir les porteurs d'actions de l'Omnium vaudois, qu'ils se chargent de soigner **sans frais** la repourvue des nouvelles feuilles de coupons, et cela moyennant la remise des titres dont la production est exigée pour cette opération.

### LA PLACE D'INSTITUTRICE

ou de directrice de la famille française de l'institution **Victoria** à Wabern (près de Berne) est mise au concours jusqu'au 25 septembre prochain. Appointements: fr. 500 à 500, plus logement, pension, blanchissage, etc. S'adr. à M. B. de Géliou, ancien pasteur, à St-Blaise, ou à M. le juge d'appel Blumenstein, président de

La Direct. de la Victoria, à Berne.

# Compagnie du chemin de fer Central Suisse.

## LISTE DES OBLIGATIONS

des Emprunts de 1854 et 1855, sorties au tirage du mois d'avril 1867 et remboursables à partir du 10 octobre 1867.

### 47 Obligations à fr. 5000. — Nos

3882	4022	4087	4207	7345	7520	13227	13281	13353	13497
3896	4059	4093	4226	7371	7536	13233	13286	13358	13530
3912	4073	4127	7317	7456	13106	13239	13298	13359	
3925	4076	4143	7326	7457	13163	13250	13334	13360	
3942	4079	4152	7344	7500	13192	13252	13343	13400	

### 490 Obligations à fr. 500. — Nos

522	1679	2626	4527	5439	6653	7744	8866	9939	10896	11852
546	1696	2631	4533	5518	6656	7757	8923	9959	10964	11861
548	1737	2639	4535	5602	6689	7766	9032	9964	11015	11868
593	1746	2643	4541	5604	6696	7774	9035	9970	11033	11875
626	1769	2665	4583	5606	6750	7801	9046	10003	11044	11942
645	1837	2699	4602	5631	6797	7805	9061	10018	11074	12032
704	1838	2706	4606	5695	6813	7830	9077	10028	11089	12041
858	1858	2731	4619	5714	6815	7859	9093	10040	11104	12050
869	1866	2749	4633	5744	6823	7901	9120	10044	11120	12056
894	1898	2770	4652	5791	6834	7903	9181	10045	11157	12084
895	1901	2787	4657	5802	6914	7906	9186	10048	11235	12099
917	1906	3318	4666	5805	6918	7909	9225	10052	11248	12108
934	1919	3374	4718	5835	6920	7919	9239	10056	11269	12128
952	1933	3383	4743	5905	6924	7948	9275	10071	11273	12260
963	1962	3439	4745	5927	6942	8010	9289	10116	11278	12278
971	1965	3501	4757	5931	6959	8053	9293	10143	11343	12283
986	1973	3518	4764	5937	6984	8055	9396	10150	11346	12334
1012	1995	3528	4767	5960	7005	8073	9397	10157	11390	12441
1018	2009	3535	4776	5961	7009	8102	9401	10163	11392	12492
1039	2012	3554	4829	5976	7010	8151	9424	10242	11417	12502
1049	2033	3558	4855	6019	7013	8152	9425	10257	11421	12542
1077	2072	3576	4863	6038	7016	8157	9455	10274	11436	12553
1097	2074	3593	4875	6075	7047	8193	9520	10341	11437	12562
1107	2075	3607	4888	6090	7085	8214	9546	10347	11526	12580
1111	2097	3646	4983	6122	7090	8259	9563	10385	11529	12593
1125	2098	3673	5033	6183	7106	8286	9581	10426	11536	12597
1141	2128	3677	5055	6207	7130	8312	9582	10445	11540	12680
1148	2158	3682	5064	6317	7134	8327	9593	10448	11551	12690
1155	2217	3684	5111	6340	7150	8387	9607	10450	11568	12703
1159	2229	3768	5125	6361	7162	8390	9610	10454	11583	12734
1233	2347	4256	5148	6392	7205	8406	9617	10464	11586	12753
1281	2355	4260	5153	6393	7207	8440	9640	10521	11595	12920
1288	2414	4278	5181	6400	7221	8444	9649	10545	11596	12931
1328	2429	4296	5189	6412	7239	8524	9706	10609	11630	12941
1334	2432	4313	5206	6434	7250	8532	9707	10644	11639	12961
1338	2442	4329	5231	6459	7255	8537	9730	10650	11660	12967
1384	2444	4337	5236	6466	7256	8548	9762	10682	11692	12989
1385	2456	4347	5252	6473	7632	8589	9767	10732	11773	13002
1390	2473	4356	5267	6534	7635	8639	9796	10733	11793	13017
1412	2474	4419	5319	6585	7636	8654	9807	10778	11819	13042
1476	2499	4437	5331	6587	7641	8722	9848	10783	11825	
1561	2545	4458	5345	6595	7652	8828	9851	10789	11829	
1571	2548	4464	5352	6615	7660	8829	9859	10838	11832	
1583	2556	4488	5405	6619	7664	8846	9911	10857	11833	
1648	2606	4516	5414	6649	7719	8851	9933	10861	11846	

Les obligations suivantes, sorties aux tirages de 1864, 1865 et 1866, n'ont pas encore été présentées.

### Obligations échues au 10 octobre 1864.

Nos 8916 8917

### Obligations échues au 10 octobre 1865.

Nos 5945 5946 8905 8906 9673

### Obligations échues au 10 octobre 1866.

Nos	541	1158	1350	1736	2006	4283	5038	6557	6558
	8064	8909	8918	8928	9789	10526	10822	11150	11681

Bâle, le 18 septembre 1867.

Pour le Comité de Direction du chemin de fer Central Suisse,  
LE PRÉSIDENT: A. SULGER.

## NORTHERN ASSURANCE COMPANY

### COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE

et sur la vie humaine

## A LONDRES

Capital social 2,000,000 livres sterling, ou cinquante millions de francs.  
Fonds de réserve et d'accumulation, plus de vingt millions de francs.  
Recette annuelle, plus de six millions de francs.  
Responsabilité personnelle et illimitée des actionnaires.

Cette Compagnie assure contre l'incendie les propriétés mobilières et immobilières dans presque tous les pays du monde, aux primes les plus modérées et aux conditions les plus libérales. Les dégâts occasionnés par l'explosion du gaz sont compris dans l'assurance sans augmentation de prime.

Assurances sur la vie, à primes modérées avec ou sans participation aux bénéfices de la Compagnie.

Les assurés avec participation aux bénéfices, profitent, par le système adopté par la Compagnie, de tous les avantages d'une assurance mutuelle, avec la parfaite sécurité, qui est la base principale de l'assurance sur la vie. Le bénéfice entier revient aux assurés sauf 10 % pour frais d'administration; il se monte depuis nombre d'années à 1 5/8 % par an sur la somme assurée.

Pour renseignements, s'adresser à M. Edouard MARET, Agent principal, à Neuchâtel.

### M. LE DOCTEUR LADAME

informe le public qu'il habitera Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital n° 5, dès le 1<sup>er</sup> octobre. — Consultations de 1 à 2 heures.

Les personnes qui ont des notes à présenter à Alexandre Perroz, cercle du Musée, sont priées de les faire parvenir à lui-même, ou à M. Ch. Colomb, notaire, d'ici au 50 septembre.

125. Un étudiant, qui possède une patente d'instituteur, parlant français et à même de se recommander, désire prendre pension dans une famille de cette ville. Il serait disposé à être répétiteur des enfants de la maison, et à donner des leçons de piano. S'adr. au bureau du journal.

Mademoiselle Léonide Petitpierre prie les personnes qui auraient quelque réclamation à lui faire, de s'adresser chez M. François Clottu, à Hauterive, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain. Passé ce terme, aucune réclamation ne sera acceptée. — Elle prie en outre les personnes qui lui doivent de venir acquitter leurs notes au plus tôt à la même adresse.

**Vauquille** dimanche 22 et 25 courant, au restaurant de la gare de Corcelles. Valeur fr. 120. Bonne réception est réservée aux amateurs.

126. On demande pour la St-Georges 1868, un fermier pour cultiver un petit domaine de quatre à cinq vaches, à Chaumont. S'adr. à M. Ch. Colomb, notaire, ou à M. Ed. de Pierre, à Neuchâtel.

**M<sup>me</sup> MARIE LAROCHE, tailleur** du Temple neuf n° 18, se recommande pour tous les ouvrages concernant son état, tant pour la confection d'habillements que pour la lingerie.

## HOTEL SUISSE,

DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE  
**GRAND HOTEL MOLIERE**

tenu par Mad. veuve PINGEON, de Neuchâtel.

### PARIS,

rue Fontaine-Molière, 59 et 59 bis.

MM. les voyageurs trouveront des chambres à prix modérés.  
Déjeuners et dîners à volonté.

### ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

#### PROMESSES DE MARIAGES.

Félien-Jérôme Rouiller, horloger, fribourgeois, et Pauline-Henriette Bonhôte, tailleur; les deux dom. à Neuchâtel.

Lucien Juvet, horloger, de Buttes, et Marie-Rosalie Bouvet, française, tous deux dom. à Neuchâtel.

#### NAISSANCES.

Le 11 sept. Sophie-Lina, à Charles-Jacob Ott et à Henriette-Julie née Velen, zurichois.

12. Elise-Fanny, à Jean-Charles Nicole et à Elisabeth-Charlotte née Hammerli, de Neuchâtel.

13. Frédéric-Eugène, à Frédéric Schwander et à Elisabeth-Cécile née Hägi, bernois.

14. Berthe-Valentine, à Marc-Charles-François-Benjamin Meystre et à Uranie-Alexandrine née Clemen, vaudois.

15. Marie-Isaline, à Charles-Hippolyte Berlincourt et à Jeanne-Louise-Isaline née Buenrod, bernois.

16. Frédéric-Albert, à Samuel Schertenleib et à Marie-Hélène née Eggenberg, bernois.

#### DÉCÈS.

13. Marianna Byland, 17 ans, 6 mois, 9 jours, bernoise.

14. Sophie-Mathilde, 4 jours, fille de Auguste-Emile Manni et de Sophie-Henriette née Borel, bernois.

15. Jacob Abeggelen, 24 ans, 1 mois, 2 jours, journalier, bernois.

16. Rose-Marguerite née Roulli, 71 ans, 10 mois, 18 jours, épouse de Louis-Alphonse Loup, de Neuchâtel.

20. Elisabeth née Hafen, 60 ans environ, veuve de Alois Scheuermann, badois.

### Nouvelles.

Constantinople, 16 septembre. — Le paquebot des messageries françaises le *Brésil*, remontant la mer de Marmara samedi soir, a été coulé bas par la barque anglaise *Dolphin*. Environ trente personnes ont péri, et le steamer s'est enfoncé dans la mer. Douze personnes ont été sauvées et amenées ici.

La barque *Dolphin*, ayant éprouvé de graves avaries, a relâché à Gallipoli.

St-Petersbourg, 18 septembre. — Les journaux russes démentent la nouvelle d'une tentative d'assassinat sur la personne de l'empereur, tentative qui aurait eu lieu en Crimée.

Berlin, 19 septembre. — Il est inexact que la chambre des députés de Prusse doive être dissoute. Les élections parlementaires dans les provinces annexées sont fixées au mois d'octobre.

Le projet d'adresse des libéraux et des nationaux félicite le roi du succès de sa politique nationale. En voici le principal passage:

« L'union politique de l'Allemagne du Nord augmente nos devoirs envers la nation entière. L'œuvre ne sera terminée que lorsque les membres encore séparés de nous seront unis par une seule constitution. Le rétablis-

sement du Zollverein nous rapproche d'un but ardemment désiré.

« Confiants dans le patriotisme allemand des pays situés au-delà du Mein, dans la force irrésistible des sentiments de solidarité nationale et du bon accord relativement aux intérêts moraux et matériels, nous envisageons l'avenir avec sécurité et nous ne craignons pas que d'autres nations, déjà arrivées à l'unité, veuillent contester notre droit à l'union nationale.

« L'expérience du passé nous a appris à respecter l'égalité des droits pour tous et à savoir qu'un peuple ne trouve de véritables avantages que dans la prospérité des autres.

« Le peuple allemand n'a que le désir de régler librement et avec indépendance ses propres affaires, mais il est résolu de réaliser dans toutes les circonstances ce droit incontestable. »

— La *Gazette de la Bourse* annonce que le roi se rendra auprès des Cours de Darmstadt et de Stuttgart, et qu'en sa qualité de commandant en chef de l'armée allemande, il inspectera les troupes de ces deux Etats.

Zurich. — Bulletin médical du 19 septembre (midi): 54 nouveaux cas de maladie (Zurich la ville 22, les 32 autres dans les faubourgs et les environs); 19 morts; 6 guérisons; 197 malades en traitement.

Parmi les médecins en activité de service auprès des cholériques à Zurich et aux environs, un seul, le Dr Frey, a été atteint par l'épidémie. Après s'être soigné lui-même pendant quelques jours, il s'est rétabli, et actuellement il a repris ses travaux.

Tout le monde ne s'en tire pas à si bon compte. C'est ainsi qu'un jeune et vigoureux Zougnois, âgé de 25 ans, qui venait de passer à Zurich un jour et une nuit seulement, a été surpris par le choléra dans la gare de Baden et n'a pas tardé de succomber, malgré les soins qu'on lui donna aussitôt.

Dans le canton de Glaris, on recourt à des mesures rigoureuses pour empêcher l'introduction du fléau, mesures que la *Nouvelle Gazette de Zurich* taxe de surprenantes. « Ainsi, dit-elle, dans le village de R..., tout étranger qui arrive est interrogé sur le lieu de sa provenance; s'il vient de Zurich, il est immédiatement sommé de quitter la localité. »

Valais. — Bulletin sanitaire. — Fully, du 12 au 15 septembre: 2 cas nouveaux; 2 décès; 3 guérisons; 3 en convalescence.

— Une des dames religieuses de l'hôpital de Sion, Sœur Louise, qui s'était rendue à Fully pour soigner les cholériques, est morte victime de son dévouement et de son zèle infatigable.

Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. le Dr Schmidt, chargé du soin des cholériques à Fully, à l'aumônier de l'hôpital de Sion, sous date du 15 courant:

« Sœur Louise est morte cette nuit, de 12 à 1 heure, noble victime de son devoir. Cette bonne sœur a fait plus qu'elle ne devait: soigner les malades du lazaret, les malades du village, laver les linges des malades, surveiller la propreté de ces malheureux, leur procurer la nourriture, puis mourir après avoir enterré le dernier malade de l'hôpital. — Voilà ce qu'elle a fait! »

Nobles paroles, dit le *Confédéré*, qui valent bien une oraison funèbre.

Neuchâtel. — Hier matin, vers 10 heures, un incendie s'est déclaré aux Verrières-Suisse, et a détruit trois anciennes maisons, sur le Crêt. Il paraît que les craintes ont été vives au premier moment, car elles se sont communiquées au chef-lieu, où l'on a cru d'abord à un grand sinistre, et où on a sonné l'alarme pendant fort longtemps. Une compagnie de pompiers a été promptement réunie, et s'est rendue à la gare où elle a stationné quelque temps et où elle a reçu contre-ordre.

### Marché de Neuchâtel du 19 sept.

Pommes de terre, le boisseau	fr. 1 —
Raves, Id.	» - 40
Pommes, Id.	» 1 10
Poires, Id.	» 1 50
Carottes, Id.	» - 60
Pruneaux, id.	» 3 —
Raisins, la livre	» - 20
Beurre en livre	» 1 20
Lard	» 1 —
Miel	» 1 20
Beurre en mottes	» 1 —
Oeufs la douzaine	» 0 60
Choux, la tête,	» 0 05
Paille	fr. — à f. 3.50 le quintal.
Foin nouveau	» — à » 2.80 »